

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
N° : 06 / 2026

Conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours National Restreint d'Architecture n° 151/2025 relatif à : L'étude et le suivi pour la réalisation d'une école primaire de type 2 au niveau du site 1220 LLV, commune de Djelfa, Wilaya de Djelfa (cités d'habitat intégrées programme 2026). Dont l'avis a été publié en date du 08/12/2025. qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire du marché à :

- Bureau d'études proposé : GROUPEMENT HB DESIGN (belkhairi habib+ ben houhou younes)
- NIF01 : 19317010030617500000 - belkhairi habib-
- NIF01 :19217010056217101780 - ben houhou younes-
- Montant de l'offre (TTC) : 8.505.000.00 DA
- Note globale : 84.82/ 100
- Critère de choix : La meilleure offre.
- Délai d'étude : 03 Mois.
- Délai de suivi 06 Mois

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de la Wilaya, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Par ailleurs, les soumissionnaires intéressés par la consultation des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR